Chartres, le 18 février 2011 | M. LUET, Professeur de Lettres classiques,
aux parents des élèves de 5e et 4e participant au voyage en Provence

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à une réunion d'information sur le voyage en Provence :

Date, heure et lieu

Cette réunion aura lieu le : **Jeudi 24 mars 2011 à 18 h. en salle Mathurin Régnier.**

Nous avons bien conscience qu'il n'est pas forcément facile de vous libérer pour assister à cette réunion. Cependant, pour des raisons évidentes de communication, **la présence d'un des deux responsables est indispensable, celle de votre enfant vivement conseillée.**

Pourquoi cette réunion ?

Nous évoquerons ensemble différents points concernant **l'organisation et les objectifs du voyage**.
Nous vous distribuerons aussi des **papiers**, que vous compléterez et signerez sur place.
Ce sera également l'occasion de définir **très strictement le règlement et les sanctions** qui s'appliqueront tout au long de cette semaine de sortie scolaire.
Nous répondrons enfin à toutes vos **questions** éventuelles.

Documents à nous remettre

Nous vous demanderons de nous remettre impérativement, **séparément, si possible au format A4, en indiquant sur chacun d'eux le nom, le prénom et la classe de votre enfant**, tous les documents suivants :

- ☒ L'autorisation parentale de sortie éducative (document jaune joint à ce courrier) ;
- ☒ La fiche d'urgence à l'intention des parents (document rose joint à ce courrier) ;
- ☒ Une photocopie de l'attestation d'assurance pour les activités scolaires et extra-scolaires (à demander à votre assureur) ;
- ☒ Une photocopie de la Carte européenne d'assurance maladie (à demander à la CPAM) ou de votre carte « Vitale », ou de tout autre document attestant de l'affiliation de votre enfant à la Sécurité Sociale.

Restant à votre disposition pour tout renseignement et vous remerciant de l'attention que vous portez à ce voyage culturel, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes cordiales salutations.

Ave atque vale !

M. LUET